

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 35 du 28.08.2020  
Piliers du 28.08.2020  
au 28.09.2020

Monthey, le 26 août 2020

N/réf. EC/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Isabelle et Jean-Louis Lagoute, Route de Mareindeux 17, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 4799, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'400/1'121'650.

Objet : installation d'un poêle à pellets avec pose d'un conduit de cheminée en façade et installation d'un store en toile en façade de l'habitation existante
- Requérants : Mme et M. Christel et Yves Allaz, Route des Granges 41, 1871 Les Giettes.

Situation : parcelle No 2435, folio 43, au lieu-dit « Loëx », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'563'130/1'120'090.

Objet : installation d'un velux en toiture du chalet existant.
- Requérants : Mme et M. Hürriyet et Salman Ergün, Chemin du Gros-Bellet 29b, 1870 Monthey.

Auteur des plans : Ashton Design Studio, Chemin de la Place 13, 1869 Massongex.

Situation : parcelle No 3817, folio 19, au lieu-dit « Verpont », située en zone R6, habitation collective C, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'845/1'122'970.

Objet : rénovation et agrandissement d'un immeuble existant.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distances aux limites.
- Requérante : Mme Joanne Nebel, Chemin des Dailles 45, 1870 Monthey.

Auteur des plans : nbl architectes, M. Pierre Nebel, Chemin des Dailles 45, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 1483, folio 28, au lieu-dit « Mazot », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'840/1'121'950.

Objet : construction d'une villa individuelle et des aménagements extérieurs y relatifs.

5. Requérant : Immoka Construction SA, Rue de la Madeleine 1b, 1963 Vétroz.  
Auteur des plans : BF Architecture & Technique du Bâtiment Sàrl, Route du Léman 13, 1895 Vionnaz.  
Situation : parcelle No 6322, folio 36, au lieu-dit « Bas Epenys », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la Communauté héréditaire Martial Richard; coordonnées : 2'563'390/1'120'910.  
Objet : démolition d'un bâtiment existant et construction de deux villas de 2 logements chacune, d'un couvert à voitures, d'un local technique et de deux cabanons de jardin, ainsi que des aménagements extérieurs y relatifs.  
Remarques : - cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite;  
- cette publication annule et remplace celle parue au Bulletin Officiel N° 23 du 7 juin 2019.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 28 septembre 2020 à 18.00 heures